FAIRE DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ UN PROJET CENTRAL DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE

INSTITUT DU NOUVEAU MONDE
Organisation indépendante et non partisane ayant pour ambition d'accroître la participation des citoyennes et des citoyens à la vie démocratique et œuvrant principalement au Québec.

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU :
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Dans le cadre des consultations sur le programme d'études *Éthique et culture religieuse*

26 février 2020

INM INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

inm.qc.ca

Crédits

Rédaction
Malorie Flon / directrice du développement
Francis Huot / chargé de projet, publications et contenus

Soutien à la rédaction
Emmanuelle Biroteau / agente de projet
Julie Caron-Malenfant / directrice générale
Stéphane Dubé / directeur, services administratifs, *civic tech* et projets spéciaux
Louis-Philippe Lizotte / conseiller principal et coordonnateur, éducation à la citoyenneté
Marie-Dina Salvione / chargée de projet

Équipe dédiée aux projets d'éducation à la citoyenneté
Louis-Philippe Lizotte / conseiller principal et coordonnateur, éducation à la citoyenneté
Emmanuelle Biroteau / agente de projet
Sami Ghzala / chargé de projet
Carminda Mac Lorin / chargée de projet
Marie Perrault / agente de projet
Marie-Dina Salvione / chargée de projet
Nicolas Vazeille / agent de mobilisation

À propos de l'INM

L'INM est une organisation indépendante et non partisane qui a pour ambition d'accroître la participation des citoyennes et des citoyens à la vie démocratique.

L'action de l'INM a pour effet d'encourager la participation citoyenne et de contribuer au développement des compétences civiques, au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.

L'équipe de l'INM est animée par la conviction que la participation citoyenne renforce la démocratie.

Pour nous joindre

5605, avenue de Gaspé, bur. 404
Montréal (Québec) H2T 2A4

Téléphone : 1 877 934-5999
Télécopieur : 514 934-6330
Courriel : inm@inm.qc.ca
www.inm.qc.ca

Pour citer ce document
INM. « Faire de l'éducation à la citoyenneté un projet central de l'école québécoise : mémoire déposé dans le cadre des Consultations sur le programme d'études *Éthique et culture religieuse* ». Montréal, 26 février 2020.

Table des matières

Introduction **4**

Penser la place de l'éducation à la citoyenneté au Québec **5**

L'éducation à la citoyenneté pour accroître la participation des citoyennes et des citoyens à la vie démocratique 5

Éléments à considérer pour revoir la place de l'éducation à la citoyenneté à l'école **8**

L'intérêt d'un programme de cours du primaire au secondaire 8

La citoyenneté se vit et se met en pratique 9

Miser sur les partenariats avec la collectivité pour soutenir les enseignantes et enseignants responsables d'un cours d'éducation à la citoyenneté 10

Recommandations de l'INM **11**

Introduction

L'INM a pour mission d'accroître la participation des citoyennes et des citoyens à la vie démocratique. Depuis sa fondation en 2004, l'INM conçoit et met en œuvre des programmes et des projets qui favorisent l'acquisition et le développement de connaissances et de compétences citoyennes pour une meilleure participation démocratique. L'INM entre en contact, annuellement, avec des milliers de jeunes pour les sensibiliser à la participation citoyenne et pour les inciter à exercer leur citoyenneté, à s'engager dans leur communauté et à prendre la parole.

L'INM est ravi de constater que des thèmes comme la participation citoyenne, la démocratie et l'écocitoyenneté fassent partie d'une discussion publique sur le contenu du cursus scolaire.

Le présent mémoire se fonde sur les constats suivants :

1. la littérature scientifique et de nombreux projets menés par l'INM et d'autres acteurs de la société civile québécoise démontrent les bénéfices démocratiques de l'exercice d'une citoyenneté active ;
2. l'éducation à la citoyenneté est essentielle afin d'outiller la jeunesse à contribuer activement à la société d'aujourd'hui et de demain, en plus de répondre à un besoin exprimé par les jeunes qui cherchent à comprendre et à prendre leur place dans notre société, qui est en évolution rapide ;
3. actuellement, le vivre ensemble et la citoyenneté font partie des enseignements du programme *Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté*. L'INM observe cependant, d'une part, que de nombreux enseignantes et enseignants ne se sentent pas outillés pour aborder ces thèmes, et d'autre part, que des élèves de fin de parcours secondaire et du cégep connaissent mal le fonctionnement des institutions démocratiques du Québec ;
4. l'éducation à la citoyenneté est une affaire de connaissances et de compétences. Le développement des compétences citoyennes (esprit critique, aptitude au dialogue et à la délibération, jugement éthique, etc.) est déjà envisagé de manière transversale aux autres matières dans le *Programme de formation de l'école québécoise*[1]. L'actuel cours d'*Éthique et culture religieuse* semble également permettre l'acquisition de ces compétences, mais comme il n'a pas encore été évalué nous ne pouvons le savoir avec certitude. Nous savons en revanche que l'enseignement des connaissances utiles à l'exercice de la citoyenneté est déficiente, en particulier en ce qui concerne les formes de participation citoyenne et le fonctionnement des institutions démocratiques.

[1] Ministère de l'Éducation du Québec (2001). *Programme de formation de l'école québécoise*. Éducation préscolaire et enseignement primaire, Québec.

Penser la place de l'éducation à la citoyenneté au Québec

La réforme proposée du cours *Éthique et culture religieuse* et l'ouverture du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à intégrer au cursus scolaire des thèmes comme la démocratie, la participation citoyenne et l'écocitoyenneté sont l'occasion de faire de l'éducation à la citoyenneté un projet central de l'école québécoise.

L'éducation à la citoyenneté pour accroître la participation des citoyennes et des citoyens[2] à la vie démocratique

L'exercice d'une citoyenneté active n'est pas un comportement inné. L'acquisition de connaissances de base sur la politique, sur les valeurs démocratiques, sur le rôle des citoyennes et citoyens et sur le fonctionnement de la communauté, autant que la possibilité d'expérimenter, de faire des rencontres et de développer ses compétences pour inspirer une mise en action, sont des prérequis pour une participation citoyenne significative.

Développer une compréhension des enjeux de société, du fonctionnement des institutions démocratiques et de la politique en général, utiliser sa créativité et son leadership pour mener des projets collectifs sont des éléments qui renforcent le vivre ensemble. Ils accentuent la résilience des communautés, augmentent la confiance en notre système démocratique et encouragent la participation électorale[3] et publique.

---

[2] Cette section est reprise en partie d'un mémoire présenté en décembre 2019 au Secrétariat à la jeunesse du Québec dans le cadre de la consultation publique sur le renouvellement de la stratégie jeunesse. Pour en savoir plus, voir : INM. « Développer les compétences citoyennes des jeunes pour renforcer la démocratie : mémoire déposé au Secrétariat à la jeunesse du Québec dans le cadre de la consultation publique sur le renouvellement de la stratégie jeunesse ». Montréal, 13 décembre 2019. https://inm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/12/INM_memoire_strategie-jeunesse_2019_SAJ.pdf.

[3] Les données récoltées par le politologue Henry Milner confirment notamment qu'il y a une corrélation entre compétence civique et participation électorale. Voir : Milner, Henry. *The internet generation: engaged citizens or political dropouts. Civil society : historical and contemporary perspectives*. Medford : Tufts University Press, 2010. Une étude menée auprès d'anciens participants et participantes des écoles de citoyenneté de l'INM vient confirmer la littérature sur le lien entre la diminution de la participation électorale des jeunes et le manque d'éducation civique. « De l'analyse de leurs réponses, nous retenons que si les jeunes s'abstiennent en si grand nombre de voter, c'est principalement à cause d'un manque d'intérêt envers la politique, lequel est largement tributaire d'un manque d'éducation civique. Voir : Baril, Geneviève et INM. *La diminution de la*

Surtout, l'éducation à la citoyenneté répond à un besoin exprimé par les jeunes qui cherchent à comprendre et à prendre leur place dans cette société en rapide évolution. Apprendre ce qu'est la participation citoyenne, comprendre son impact et soutenir l'exploration de différentes formes de participation citoyenne sont des demandes fréquemment formulées par les jeunes que l'INM rencontre. Ils veulent apprendre, saisir les opportunités et cela se produit souvent plus rapidement dans le contexte de leur parcours de vie. Les jeunes ont conscience de l'importance de s'informer, de débattre et d'agir. Leur appréciation et leurs témoignages évoquent clairement que les compétences citoyennes sont un atout dans plusieurs sphères de leur vie, notamment scolaire et professionnelle. Il y a de la valeur, à leurs yeux, à s'engager pour la société.

Des études montrent que l'intégration d'ateliers d'éducation à la citoyenneté dans le cursus scolaire dès le primaire a un effet positif sur les connaissances politiques des jeunes, permet de susciter un intérêt pour la vie démocratique et stimule le développement citoyen des jeunes [4].

En plus d'un programme de cours où des sujets de connaissances utiles à l'exercice d'une citoyenneté active sont enseignés, différents mécanismes et pratiques favorisent l'apprentissage de la participation et de la vie en société. Qu'il s'agisse de la participation à la vie de classe, de l'élection de représentantes et représentants, de la participation à la vie démocratique d'une école (conseils d'élèves ou autres comités) ou de la participation à des activités parascolaires, l'éducation à la citoyenneté se fait de différentes manières pour préparer les futurs citoyennes et citoyens à la vie politique[5]. L'éducation à la citoyenneté à l'école est toutefois actuellement insuffisante et parcellaire, dans la mesure où elle n'est pas enseignée de manière uniforme et où des volets qui la composent sont oubliés ou négligés.

Certes, des organisations de la société civile comme l'INM œuvrent au développement des compétences citoyennes des jeunes à travers divers programmes d'activités qui peuvent bonifier ou compléter le cursus scolaire. Ces organisations pourraient davantage être mises à profit pour soutenir le corps enseignant dans sa tâche, dans la transmission de connaissances et pour faire vivre aux élèves des expériences concrètes de participation citoyenne. Mais les activités proposées par ces organisations restent optionnelles et ne peuvent remplacer la continuité, le déploiement et l'efficacité que peut avoir un programme scolaire.

---

participation électorale des jeunes Québécois: une recherche exploratoire de l'Institut du Nouveau Monde. Québec : Directeur général des élections du Québec, 2014, p. 11.

[4] Voir notamment : Mahéo, Valérie-Anne. « L'éducation à la démocratie : de l'apprentissage des enfants à l'engagement des parents ». Dans *L'état du Québec 2019*, sous la direction de Francis Huot et Sophie Seguin-Lamarche, p. 77-93. Montréal : Del Busso éditeur, 2018.

[5] Lemieux, Olivier. « Plaidoyer pour le développement de la pensée politique à l'école ». Dans *L'état du Québec 2020*, sous la direction de Francis Huot, p. 61-66. Montréal : Del Busso éditeur, 2019.

Les effets sur les jeunes de l'éducation à la citoyenneté

Politique 101[6], un programme d'ateliers et de conférences interactives d'éducation à la citoyenneté offert aux élèves de quatrième et cinquième secondaire par l'INM, est dispensé dans les écoles depuis 2017. Avec le soutien du Secrétariat à la jeunesse du Québec, il vise à sensibiliser les élèves à l'importance de la démocratie et à les former sur le fonctionnement du système politique québécois et sur plusieurs des enjeux qui y sont liés. Les différentes formes de participation citoyenne y sont notamment abordées.

Sur les 1155 élèves qui ont répondu au questionnaire d'évaluation du programme à l'automne 2019, 28 % estimaient que leurs connaissances sur la politique étaient bonnes ou très bonnes avant la tenue de l'atelier, et ce chiffre a grimpé à 62 %, soit une hausse de 34 points de pourcentage après l'atelier ! Par ailleurs, 63 % des élèves qui ont pris part à des ateliers *Politique 101* ont avoué que l'activité les avait incités à voter dès qu'ils auraient 18 ans.

Voici quelques témoignages recueillis auprès d'élèves de secondaire 4 et 5 ayant participé aux ateliers *Politique 101* de l'INM sur l'importance de l'éducation à la citoyenneté.

- « *Les informations que j'ai apprises aujourd'hui m'ont permis de mieux comprendre l'actualité politique.* »
- « *J'ai aimé la présentation car j'ai toujours voulu en apprendre plus sur la politique mais je ne savais pas où aller pour apprendre plus.* »
- « *L'activité nous permet d'exprimer nos convictions et de trouver de potentiels moyens pour nous exprimer.* »
- « *Faire des décisions en groupes pour améliorer quelque chose.* »
- « *J'ai aimé l'activité interactive puisqu'elle nous fait réaliser que nous avons tous des opinions différentes et que nous avons le droit de défendre nos intérêts.* »

[6] Pour en savoir plus sur les ateliers *Politique 101* et sur le programme d'éducation CiviQc de l'INM, voir : INM. « Programme d'éducation CiviQc ». INM, 2020. http://inm.qc.ca/civiqc/.

Éléments à considérer pour revoir la place de l'éducation à la citoyenneté à l'école

Voici quelques éléments de réflexion sur la manière d'envisager l'éducation à la citoyenneté dans le cursus scolaire.

L'intérêt d'un programme de cours du primaire au secondaire

Les thèmes proposés par le ministère dans le cadre de la consultation en cours — la participation citoyenne et la démocratie, l'éducation juridique, l'écocitoyenneté, l'éducation à la sexualité, le développement de soi et des relations interpersonnelles, l'éthique, la citoyenneté numérique et la culture des sociétés — peuvent tous être abordés sous l'angle de l'éducation à la citoyenneté. Les connaissances liées à ces différents sujets renforcent la capacité de l'élève à comprendre des enjeux de société et à se comprendre comme sujet d'action à l'intérieur de la collectivité. En ce sens, ces différents thèmes ne doivent probablement pas être mis en concurrence, mais envisagés en fonction de leur complémentarité et de leur pertinence pour la formation de citoyennes et citoyens informés et compétents pour contribuer à la vie en société. L'éducation à la citoyenneté peut agir comme fil conducteur d'un programme de cours qui aborde des thématiques diversifiées, donnant un sens à ce que l'on pourrait autrement envisager comme un contenu « fourre-tout ».

Un tel programme de cours se planifie du primaire au secondaire avec le soutien combiné de spécialistes des sujets de connaissance en question et de spécialistes en développement de l'enfant, aptes à conseiller le ministère sur la manière d'aborder ces thématiques dès le plus jeune âge, en respectant le niveau scolaire des enfants. Pour ce qui est des connaissances liées au fonctionnement du système politique, le projet de recherche mené par Valérie-Anne Mahéo en partenariat avec Élections Québec en amont des élections provinciales de 2017 a démontré les retombées directes et indirectes, sur les enfants et sur leurs parents, d'une activité d'éducation à la citoyenneté offerte à l'école aux élèves de 5e et 6e année du primaire[7].

[7] Mahéo, Valérie-Anne. « L'éducation à la démocratie : de l'apprentissage des enfants à l'engagement des parents ». Dans *L'état du Québec 2019*, sous la direction de Francis Huot et Sophie Seguin-Lamarche, p. 77-93. Montréal : Del Busso éditeur, 2018.

Un programme de cours du primaire au secondaire ayant l'éducation à la citoyenneté comme fil conducteur reste compatible avec l'actuelle vision ministérielle du développement des compétences citoyennes comme domaine de formation transversal[8]. Voici des exemples des compétences transversales liées à l'exercice de la citoyenneté, qui peuvent être développées à travers l'ensemble des matières scolaires[9] :

Compétences individuelles :

- esprit critique ;
- jugement éthique ;
- art de communiquer ses idées et de prendre la parole en public ;
- créativité nécessaire à l'innovation ;
- leadership et capacité d'entreprendre des projets.

Compétences collectives :

- art de la délibération pour confronter des idées et des arguments dans le respect ;
- co-construction de projets ;
- prise de décision collective.

La citoyenneté se vit et se met en pratique[10]

Pour développer ses compétences citoyennes, il est essentiel de pouvoir les exercer. Le parcours citoyen des élèves doit inclure des possibilités concrètes d'engagement qui correspondent à leurs multiples talents et intérêts, et ne pas être limité à des apprentissages théoriques. Ceux-ci peuvent prendre différentes formes d'expression. Que ce soit par l'art, l'entrepreneuriat, l'innovation, le militantisme, l'engagement dans la vie politique ou une mixité de tout cela, il est indispensable de multiplier les occasions pour un jeune d'exercer sa citoyenneté.

Accroître le pouvoir des jeunes en les incluant dans les prises de décisions est une façon concrète de les encourager à s'engager envers leur communauté. La généralisation des bonnes pratiques en matière de démocratie étudiante à l'échelle du territoire québécois, par exemple, constitue un excellent point de départ. Plusieurs écoles offrent aux élèves des expériences enrichissantes de participation à la vie démocratique. Mais qu'en est-il de celles qui n'en offrent pas ? La révision du curriculum d'éducation à la citoyenneté pourrait-elle miser sur une combinaison d'enseignements théoriques et pratiques susceptibles d'améliorer

---

[8] Le Programme d'éducation de l'école québécoise contient le domaine général de formation *Vivre-ensemble et citoyenneté* qui est déjà censé être transversal à tous les apprentissages et orienter « les interventions des enseignants et de tous les autres acteurs scolaires ».

[9] Voir : INM. « Développer les compétences citoyennes des jeunes pour renforcer la démocratie : mémoire déposé au Secrétariat à la jeunesse du Québec dans le cadre de la consultation publique sur le renouvellement de la stratégie jeunesse ». Montréal, 13 décembre 2019. https://inm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/12/INM_memoire_strategie-jeunesse_2019_SAJ.pdf.

[10] *Ibid*.

l'intégration des apprentissages, contribuant à généraliser à l'échelle du Québec des expériences de démocratie étudiante ?

Si oui, rappelons toutefois l'importance d'aller au-delà des formes traditionnelles que sont l'action bénévole, la participation électorale et la participation aux conseils d'élèves, pour que chaque jeune puisse identifier et explorer des formes d'engagement citoyen qui répondent à ses intérêts et à sa personnalité.

Miser sur les partenariats avec la collectivité pour soutenir les enseignantes et enseignants responsables d'un cours d'éducation à la citoyenneté

Dans l'optique d'une réforme du programme d'études, le personnel qui sera chargé de dispenser les cours et d'aborder plusieurs sujets de connaissances différents doit être outillé de manière conséquente pour assurer que les informations transmises aux élèves soient pertinentes, et que les professeurs, qui agissent en première ligne, sentent que leur apport au développement citoyen des élèves est significatif. Plutôt que d'organiser la formation de manière à ce qu'une seule enseignante ou qu'un seul enseignant puisse transmettre l'ensemble des connaissances au programme, nous recommandons que celui-ci puisse inviter dans sa classe des intervenantes et intervenants externes spécialisés. Des ententes gouvernementales devraient être négociées avec des organisations tierces pour planifier et dispenser le contenu des cours sur des sujets d'expertise comme l'éducation juridique, financière, etc., de manière à assurer une uniformité dans l'information transmise aux élèves. Le rôle du corps enseignant restera crucial pour assurer la cohérence du programme d'études et incarner le fil conducteur lié à l'exercice de la citoyenneté.

Cette dernière recommandation se base notamment sur le fait que plusieurs enseignantes et enseignants rencontrés par l'INM dans le cadre d'ateliers dans des classes de secondaire 4 et 5 nous ont témoigné ne pas se sentir à l'aise de parler du fonctionnement du système démocratique par peur de se faire prendre dans des débats politiques (entendons ici débats partisans) dans le cadre d'échanges avec les élèves. L'animation de discussions non partisanes sur la vie politique et sur les institutions démocratiques ne relève effectivement pas seulement d'une connaissance, mais aussi d'une compétence assez spécifique à laquelle le corps enseignant n'est pas formé de façon égale. Or, il ne nous apparaît pas nécessaire de former les enseignantes et enseignants à maîtriser une pluralité de sujets, mais de centrer leur rôle sur l'expérience pédagogique dans un cadre où ils sont soutenus par des spécialistes invités.

Recommandations de l'INM

Pour conclure, et à la lumière des constats énumérés plus haut, l'INM présente dans le cadre des consultations sur le programme d'études *Éthique et culture religieuse*, les recommandations suivantes :

Recommandations de l'INM

- L'éducation à la citoyenneté peut être le fil conducteur d'une refonte du cours *Éthique et culture religieuse*, et donner un sens à différents thèmes (participation citoyenne et démocratie, éducation juridique, écocitoyenneté, éducation à la sexualité, développement de soi et des relations interpersonnelles, éthique, citoyenneté numérique, culture des sociétés). Ces thèmes ne doivent pas être mis en concurrence mais envisagés en fonction de leur complémentarité et de leur pertinence pour la formation de citoyennes et citoyens informés et compétents pour contribuer à la vie en société.
- L'éducation à la citoyenneté est une affaire de connaissances et de compétences qui doit être pensée du primaire au secondaire, dans le cadre d'un programme de cours dédié, mais aussi dans le cadre d'activités hors classe et à travers la vie démocratique des écoles.
- Plutôt que d'organiser la formation de manière à ce qu'une seule enseignante ou qu'un seul enseignant puisse transmettre l'ensemble des connaissances au programme, il faut encourager un partenariat entre le personnel enseignant et les intervenants spécialisés, pour rendre le programme interactif et vivant.